Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 79 (1928)

Heft: 3

Artikel: Questions forestières d'Italie [suite et fin]

Autor: Badoux, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785036

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

inspirée en orientant une de ses activités dans cette direction; ce serait d'ailleurs agir dans l'esprit de notre regretté et vénéré maître Coaz qui, au soir d'une vie de longue expérience, conseillait d'introduire certaines espèces exotiques dans la forêt de haute montagne.¹

Montcherand sur Orbe (Vaud), janvier 1928.

A. Barbey.

Questions forestières d'Italie.

(Suite et fin.)

Production en matière des forêts. Cette production est, en tout état de cause, bien inférieure aux besoins de la consommation du pays. Mais une statistique complète manque. L'Italie a, il est vrai, publié en 1870 une statistique générale concernant l'ensemble des boisés; l'étendue totale était évaluée à 5.026.000 ha, dont 3.000.000 de futaies. L'accroissement moyen étant admis à 3.20 m³ par ha, les auteurs de la statistique en avaient déduit une production ligneuse totale de 17 millions de m³. Il faut sans doute en rabattre. Les auteurs de la «Relazione» le concèdent sans autre. Si l'on songe que les boisés de la Suisse, dans lesquels la haute futaie est prédominante et dans des conditions favorables à la production ligneuse, produisent à peine 3 m³ par ha, il faut bien admettre que les 3,20 m³ cités plus haut sont très probablement supérieurs à la réalité.

Quoiqu'il en soit, il sera intéressant d'apprendre quel est le montant de l'accroissement forestier dans les forêts italiennes. Puissent les éléments de telle statistique être réunis sous peu. Mais, en sylviculture, de semblables recherches sont nécessairement longues; elles ne peuvent atteindre leur pleine valeur qu'avec le concours du temps et grâce à un personnel instruit et suffisamment nombreux.

Le chapitre V de notre volume est consacré aux encouragements donnés par l'Etat à la culture forestière. A en croire ses auteurs, ceux-ci auraient été insuffisants jusqu'en 1910; en particulier, il aurait dû encourager, davantage que ce fut le cas, par

¹ « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen », année 1913, p. 73 et 123.

des subventions, les reboisements volontaires et le rétablissement des massifs ruinés. Son action a consisté surtout dans la distribution gratuite de plants, produits dans les pépinières de l'Etat, et de graines, cela à partir de 1909. En 1916/17, cette distribution a comporté 39 millions de plants; ce fut le maximum.

Un des chapitres les plus étendus est celui consacré à *l'action* directe de *l'Etat*, soit aux reboisements et aux travaux de défense dans les régions élevées. Ceux exécutés pendant la période 1867 à 1924 ont coûté 58 millions de lires; les boisés ainsi créés ont une étendue de 55.651 ha (pour la période 1867—1914, ces chiffres sont : 18,5 millions de lires et 37.600 ha).

A côté de cet effort tenté par l'Etat seul, les consortages forestiers (consorzii) ont, durant la même période de 1867—1924, créé 25.868 ha de forêts nouvelles, ce qui a coûté plus de 19 millions de lires.

La période de 1914 à 1924 compte à son actif un nombre vraiment réjouissant de projets exécutés (16.219 ha de reboisements). Ceux de la période entière 1867—1924 se répartissent entre 546 périmètres. Dans ce nombre, 223 ont été exécutés par des consortages, en application de l'article 11 de la loi de 1867. En voici la répartition entre les provinces : 49 dans les Abruzzes, 42 au Piémont, 27 dans la Ligurie, 26 en Lombardie, 24 en Vénétie, 22 dans l'Emilie, 14 en Sicile, 8 dans les Marches et dans l'Ombrie, 1 en Toscane, 1 à Rome et 1 dans la Campania.

Dans le périmètre le plus considérable, situé dans la province de Perugia, les travaux ont été exécutés par des prisonniers de guerre.

A côté des reboisements précédents, d'une portée générale, d'autres ont vu le jour dans un but spécial. Ce furent ceux prévus en vue d'améliorer les conditions hydrauliques des régions montagneuses. Une partie de ceux rentrant dans cette catégorie fut l'œuvre du Ministère des travaux publics, agissant en collaboration avec l'administration forestière (1914 à 1924 : 1342 ha, répartis entre 47 périmètres).

Une autre catégorie comprend les reboisements prévus à la loi du 22 mars 1900, en vue d'améliorations foncières (1909 à 1924 : 2529 ha). Rentrent dans cette catégorie : 9 périmètres pour la fixation de dunes (640 ha, surtout en Calabre).

Citons encore les boisements exécutés, de 1906 à 1924, sur les terrains éruptifs du Vésuve (876 ha).

Ce sont, enfin, les reboisements exécutés en application de diverses autres lois : dans le bassin des sources du Pugliese (1073 ha); dans la Basilicata (3350 ha); dans la Calabre (5872 ha); en Sardaigne (677 ha); dans diverses régions (389 ha).

Achevons là cette énumération en relevant que, depuis 1918, les reboisements dans les territoires des provinces conquises pendant la guerre ont une étendue totale de 1837 ha.

Domaine forestier de l'Etat. La question, nous l'avons déjà vu, fait l'objet du 8^e et dernier chapitre de la *Relazione* et compte environ 300 pages.

Voici comment l'étendue totale de ce domaine a progressé:

en 1914: 95.720 hectares

en 1919: 116.039 » en 1924: 224.339 »

A cette dernière date, cette étendue boisée se décomposait comme suit :

32.827 hectares, futaies de résineux 38.031 de feuillus 20.995 mélangées 22.563taillis sous futaie 18.005 simples 12.301 buissons 1.600 prés-bois 113 pépinières vides et clairières 4.412 12.587 prés et pâturages 4.090 semis 910 routes et fabriques 55,904 terres incultes et improductives. >> .

Cette relation italienne contient la description de 25 domaines forestiers domaniaux, complétée par des excellentes cartes au 1:25.000 et au 1:50.000 et illustrée de belles photographies de cantons intéressants ou de travaux en cours. Toute cette partie contient une abondante documentation sur l'origine de chacun de ces domaines, leur prix d'achat, les conditions de leur station et l'historique des travaux exécutés. On peut en dire autant de la

description des forêts des provinces conquises, le Trentin et la Vénétie julienne, reportées sur six cartes, au 1:100.000, d'une exécution soignée.

Gestion forestière après la fin de la guerre (1919—1924). Il va sans dire que l'administration forestière eut fort à faire, après la signature de la paix, à panser les nombreuses blessures dont tant de forêts eurent gravement à souffrir pendant les hostilités. L'importante forêt de Cansiglio, dans les provinces d'Udine, de Bellune et de Trévise, au nord de Venise, sise à cheval sur le front des opérations militaires, et occupée successivement par les Autrichiens et par les Italiens, avait été fort mise à mal.

Dans la province de Trévise, une futaie de chêne pédonculé (farnia), de 316 ha, subit en 1915 une invasion d'un microlépidoptère, la tordeuse verte du chêne (Tortrix viridana). Les dégâts empirèrent à tel point, en 1916 et 1917, qu'il fallut exploiter à blanc tout le massif en cause. Le terrain fut dessouché et rendu à la culture agricole.

Résultats financiers de la gestion pendant la dernière décennie. La comptabilité de l'administration forestière italienne a été établie de telle sorte que le bilan qui en ressort, pour la dernière décennie, ne permet pas de se faire une idée exacte de son activité. Cette comptabilité ne donne pas la possibilité de distinguer suffisamment entre la gestion propre des forêts du domaine — et conséquemment son revenu — et le travail de surveillance dans les forêts des autres catégories. Aussi l'administration se propose-t-elle de procéder à une réforme de la comptabilité appliquée jusqu'à ce jour. Nous pouvons, pour cette raison, nous abstenir aujourd'hui d'examiner les résultats financiers.

Il sera sans doute possible, dans un prochain compte-rendu de l'activité de l'administration forestière, d'étudier l'état de l'aménagement des forêts en cause, d'en indiquer leur volume sur pied, celui des bois exploités et leur rendement financier.

Pour l'instant, l'administration forestière italienne a déjà eu le mérite d'apporter de l'ordre dans la gérance des boisés, de rassembler d'abondants documents. Elle a su voir où il fallait apporter des remèdes et y appliquer énergiquement les moyens voulus. Nul doute que, dans cette œuvre de reconstitution de leurs forêts, nos voisins du sud sauront faire preuve de l'énergie et de la persévérance dont ils ont donné récemment tant de preuves. Ils peuvent être assurés que nombreux sont ceux qui suivront les progrès de cette œuvre avec grand intérêt et se réjouiront de son succès.

H. Badoux.

COMMUNICATIONS DE LA STATION FÉDÉRALE DE RECHERCHES FORESTIÈRES.

Observations sur les couloirs de ponte de l'hylésine du pin (Myelophilus piniperda L.).

Lors de l'installation de placettes d'essais dans la forêt du Grossholz, à la commune de Cormondes (canton de Fribourg), en septembre 1927, nous pûmes constater des dégâts assez sérieux, causés par l'hylésine mineur (Myelophilus minor Hartig) sur le pin sylvestre. A côté du dommage principal causé par cet insecte, l'hylésine commun (Myelophilus piniperda L.) avait fait sentir aussi son action. Je fus frappé par quelques particularités du couloir de ponte de ce dernier.

L'apparition de l'hylésine du pin ayant revêtu, dans ce cas particulier, un caractère secondaire et ses dégâts ayant été beaucoup moins importants que ceux de l'hylésine mineur, je crois devoir dire quelques mots d'abord sur l'action de ce dernier.

L'étendue des forêts qui ont souffert de cette épidémie est d'environ 150 ha; le pin sylvestre y apparaît en partie à l'état pur, en partie mélangé avec l'épicéa ou le hêtre. L'intensité des attaques variait beaucoup à l'intérieur de la surface en cause et semblait être indépendante du mélange des essences. Ainsi la placette d'essai installée dans un peuplement où le hêtre est fortement mélangé au pin était plus gravement atteinte que celle installée dans une pineraie pure. Les dégâts ont été particulièrement sensibles à la lisière sudouest de la forêt, où l'épidémie a probablement eu son point de départ. Il n'a pas été possible de trancher la question de savoir si l'insecte a été apporté par les vents régnants du sud-ouest (invasion) ou si, au contraire, il s'agit du développement progressif d'un novau d'insectes installé dans la forêt dès longtemps. Quoiqu'il en soit, l'hylésine mineur a exercé son action surtout dans la partie de la forêt où le pin et le hêtre croissent en mélange. Mais tandis que le forage des pousses (Triebfrass) était presque général sur tous les pins, le forage des couloirs de ponte (Brutfrass) était limité à quelques arbres ou groupes d'arbres répartis sur toute la surface, particulièrement nombreux le long des lisières. Le forage des pousses par les insectes parfaits a provoqué une perte d'accroissement, mais nulle part la mort des arbres atteints. Par contre, ou bien les pins pourvus de cou-